

St Jean de Poitiers le 17 Septembre 2024

Monsieur,

vous et moi sommes propriétaires d'une parcelle: AC 186
- AC 189, à St Jean de Poitiers

vous sommes fortement mécontentes car ce terrain situé
aux Egmoins ne semblait pas posé de problème en 2019
quand à son passage en constructible.

Mais, nous faisons confiance à la mairie qui ordonnait
lors de réunions concernant le nouveau PLU nous avez assuré
qu'il n'y aurait aucun soucis. Mais quel fut notre
déception en voyant dans le PLU de 2024 que le terrain
ne passera pas en constructible.

Nous avons fait appel à la société VALRIM
qui elle-même avait eu certaines garanties orales
de la part de la mairie.

Nous avons donc décidé de signer un compromis de
vente avec cette société en date du 9 mai 2019.

Nous ne comprenons donc pas ce volte-face de la
mairie, qui nous semble injustifié car un chemin
d'accès à cette parcelle a été construit lors du
premier lotissement des Egmoins, en vue d'accéder à
cette parcelle.

Nous espérons que vous comprendrez notre
mécontentement, et vous prions, Monsieur, de recevoir
nos respectueuses salutations.

Simonis
Blis

M ABRY Bernadette
lot le Clos Narques
04 1150

Simonis Christine
169 rue de la Combinatoire
33230 St Jean de Poitiers